

La violence verbale au service des idéologies politiques L'exemple des discours parlementaires sur la burqa

Sophie Anquetil

Ceres – EA 3648, Université de Limoges

CoDiRe – EA 4643, Université de Nantes

Abdelhadi Bellachhab

CoDiRe – EA 4643, Université de Nantes

Olga Galatanu

CoDiRe – EA 4643, Université de Nantes

Résumé

La violence verbale émane souvent d'une combinaison d'actes de langage de diverses valeurs, ce qui rend ses manifestations linguistiques difficilement saisissables. La stratégie employée par de nombreux politiques consiste en effet à mobiliser des unités lexicales qui ne sont pas intrinsèquement offensantes, mais leur mise en réseau convoque des représentations linguistiques et culturelles qui portent atteinte à l'identité d'un groupe social ou culturel. En faisant appel au logiciel de traitement statistique Hyperbase, nous montrons qu'un réseau lexical déterminé est régulièrement impliqué dans les discours parlementaires sur la burqa, et qu'il participe à la construction d'une trame argumentative déterminée. L'objectif de notre recherche est précisément de définir ce processus dans lequel la violence verbale est mise au service des idéologies politiques.

Introduction

La violence verbale est un phénomène dont la réalité linguistique est souvent difficile à cerner et à faire reconnaître. Certes, certains actes de langage, comme l'insulte (Galatanu et Bellachhab 2010), sont reconnus comme « menaçants » et leurs frontières linguistiques coïncident avec un segment textuel bien délimité (*pauvre con, pauvre type, salaud, cocu, espèce d'idiot*, etc.). Mais la violence verbale émerge souvent d'un processus discursif impliquant des actes de langage non menaçants, ce qui rend ses manifestations linguistiques plus difficiles à saisir.

L'objectif de la présente recherche est précisément d'analyser, dans les discours parlementaires sur la burqa, les réalisateurs linguistiques d'actes perçus comme violents, de dégager les spécificités formelles et sémantiques de ce procédé argumentatif propre au débat politique, et d'identifier les valeurs que les réseaux lexicaux convoqués permettent de mobiliser. Les actes illocutoires qui seront au cœur de cette recherche sont considérés comme potentiellement menaçants pour la face positive du destinataire (Goffman 1973, 1974 ; Brown et Levinson 1987 ; Kerbrat-Orecchioni 1992 ; Galatanu 1984, 2009), ou potentiellement déclencheurs de réactions verbales violentes chez leurs destinataires.

La méthodologie de notre recherche se fera en deux temps. Nous présenterons d'abord le cadre théorique, les hypothèses de la pratique discursive abordée ici, le corpus et la méthodologie de recherche. Puis, nous analyserons les résultats du traitement statistique *Hyperbase* de notre corpus, résultats qui conforteront l'hypothèse selon laquelle la violence verbale émane de l'affirmation de valeurs valorisantes pour soi ou discriminantes pour autrui.

1. Cadre théorique, hypothèses et méthodologie de la recherche

1.1. Une approche modale et argumentative de l'acte illocutoire

Notre approche s'appuie sur le postulat, énoncé initialement par Benveniste (1974), selon lequel l'énoncé est porteur de l'attitude du sujet parlant (Galatanu 2000 : 89–91 ; 2002 : 20). Dans cette perspective, la description de l'acte de langage peut se faire sous la forme d'une configuration de valeurs modales correspondant à une configuration d'attitudes du sujet parlant. Les valeurs modales manifestées nous permettent ainsi d'identifier la valeur illocutoire de l'acte réalisé et l'intention perlocutoire du locuteur selon la direction d'ajustement de la parole au monde ou inversement (Searle 1969 ; Récanati 1981 ; Galatanu 1984) :

- ajustement de la parole au monde (VOULOIR FAIRE SAVOIR) – classe d'actes constatifs ;
- ajustement du monde à la parole (VOULOIR FAIRE FAIRE/EXISTER) – classes d'actes performatifs.

D'une part, cette approche est compatible avec l'analyse des règles de bonne réalisation d'un acte illocutoire (Searle 1969) et avec les conditions de raisonnabilité de la performance d'un acte illocutoire donné (Gordon et Lakoff 1973), puisque les attitudes du sujet parlant et ses hypothèses sur les représentations mentales de son destinataire (Sperber et Wilson 1986 ; Sperber 1996) correspondent à la

configuration de valeurs modales qui sous-tend l'acte illocutoire (Galatanu 1988, 1997, 2000 ; Galatanu et Bellachhab 2010). D'autre part, cette approche permet d'expliquer l'apparition, en surface, de réalisateurs linguistiques spécifiques (Galatanu, Bellachhab et Cozma, à paraître) et justifie la recherche de marques morphosyntaxiques ou lexicales dans le contenu propositionnel, marques qui fonctionnent comme des indices de l'acte réalisé, notamment de la *visée perlocutoire canonique* (Anquetil 2013a, 2013b), dans le cas des actes de langage indirects. Cette interprétation modale des actes illocutoires s'inscrit donc dans une approche théorique de la signification linguistique et du sens discursif, à l'interface de la sémantique et de la pragmatique : la *Sémantique des Possibles Argumentatifs* (Galatanu 2009 ; Galatanu et Bellachhab 2010 ; Bellachhab 2012).

Par ailleurs, nos travaux sur la violence verbale ont montré que celle-ci, souvent vécue comme une menace de l'identité, entretient des liens avec des systèmes de valeurs mobilisés ou évoqués par le sujet parlant, pour s'imposer en s'opposant à l'autre, pour se construire en déconstruisant l'autre (Galatanu et Bellachhab 2010 ; Bellachhab et Galatanu 2012 ; Galatanu, Bellachhab et Cozma à paraître) : ses effets peuvent être « la perte de la face », « un mal-être », « la honte », « la perte d'indépendance » du destinataire. Dans Bellachhab et Galatanu (2012), une typologie des actes illocutoires perçus comme menaçants et susceptibles de déclencher à leur tour de la violence verbale a aussi pu être proposée. C'est précisément sur ces trois classes d'actes de langage que s'appuiera notre analyse de corpus :

1. Les actes qui visent à exercer une force pour contraindre quelqu'un / un groupe social (le soumettre, le faire agir d'une certaine manière) et qui provoquent un sentiment de « mal-être » : *menacer, ordonner, interdire*, et même *autoriser* ;
2. Les actes qui expriment le mépris, la haine, l'indifférence (dans certaines situations d'expression des affects ou de crise sociale), qui font « perdre la face publique » et provoquent un « mal-être » : *injurier, insulter, maudire, blâmer, accuser* (Anquetil 2012) ;
3. Les actes qui remettent en cause l'honnêteté, la sincérité, la pertinence, la bonne foi, le bon sens de l'autre : *critiquer, interrompre, infirmer, contredire* (Anquetil 2013a).

1.2. Corpus et hypothèses sur la réalisation des actes de langage perçus comme « violents »

Le corpus de notre étude est l'audition de Tariq Ramadan, telle qu'elle est rendue dans le rapport d'information sur la pratique du voile intégral sur le sol français

du mercredi 2 décembre 2009 (560–572). Ce corpus comporte 7 502 mots. Il met en scène 14 participants, soit 13 membres de la mission d’information et Tariq Ramadan. Ce dernier est auditionné, dans le cadre de cette mission, pour ses connaissances en Islamologie. En effet, Tariq Ramadan est docteur ès Lettres en Islamologie–Arabe ; il est Professeur d’études islamiques contemporaines à l’Université d’Oxford et enseigne également à la Faculté de Théologie d’Oxford. Il est important pour l’analyse de ce corpus de comprendre que l’ensemble des participants, à l’exception peut-être de Nicolas Perruchot, sont opposés à l’action de Tariq Ramadan et considérés par celui-ci comme ses détracteurs. Le rapport nous fournit l’ensemble des échanges entre les sujets parlants et nous offre ainsi non seulement un corpus d’énoncés porteurs d’indices de violence verbale, mais il fait également apparaître le vécu de l’acte menaçant produit par l’interlocuteur. L’exploitation de notre corpus d’étude tend à valider deux hypothèses :

1. Hypothèse générale : l’acte menaçant possède des marques linguistiques propres, lesquelles correspondent à sa structure modale ;
2. Hypothèse portant sur le corpus étudié : la troisième classe d’actes de langage, susceptibles de menacer la face positive du destinataire ou d’être vécus comme tels, est majoritaire dans notre corpus. La première classe est la moins représentée, compte tenu du contrat de communication du débat politique, ou de l’audition d’une personnalité à l’appui de ce débat.

Elle comprend trois étapes :

1. Classement des actes de langage générateurs de violence verbale en fonction de leur visée perlocutoire et des faces qu’ils affectent ;
2. Calcul de la proportion qu’ils occupent dans le corpus et identification de leurs spécificités linguistiques ;
3. Mise en évidence des valeurs mobilisées par les participants en donnant des données chiffrées sur les réseaux lexicaux employés par Tariq Ramadan et ses détracteurs.

2. Analyse de notre corpus : les classes d’actes de langage générateurs de violence verbale

Les énoncés répertoriés comme étant générateurs de violence verbale représentent 1 936 mots, soit plus de 25 % du corpus.

2.1. Classe 1 : les actes de langage qui visent à exercer une force pour contraindre quelqu'un / un groupe social et qui provoquent un sentiment de « mal-être »

La première classe de la typologie définie dans Galatanu et Bellachhab (2012) est la moins représentée dans notre corpus : elle représente 329 mots et près de 17 % des énoncés générateurs de violence verbale. Les actes de langage de cette classe répondent aux deux conditions spécifiques ci-dessous :

- L'état psychologique exprimé est l'intention du locuteur.
- Le contenu propositionnel exprimé correspond à la visée perlocutoire du locuteur, laquelle consiste à exercer une force pour contraindre quelqu'un et constitue donc une menace de la face négative ou *territoire* de l'interlocuteur.

Ces deux conditions imposent des formes linguistiques spécifiques. La violence verbale est alors manifestée à la fois intentionnellement (par des performatifs purs, des quasi-performatifs ou des expressions figées) et propositionnellement (le contenu propositionnel correspond, comme dans la terminologie de Searle (1969), à l'*action future A de I*). On retrouve en effet dans notre corpus :

- des performatifs purs tels que (1) :
 - (1) Jacques Myard : *Je vous invite* à vous reporter aux arrêts 'Leyla Şahin c. Turquie' et 'Zeynep Tekin c. Turquie'.
- des quasi-performatifs, exprimés à l'aide de l'impératif, permettant de réaliser des actes directifs comme (2) :
 - (2) Tariq Ramadan : *Ne mettez pas* les autorités les unes contre les autres.
- des expressions idiomatiques/figées comme *alors de deux choses l'une : ou* CP1 *ou* CP2, qui activent – au moins en partie – une valeur directive et fonctionnent comme une « holophrase » (Galatanu 1997 ; Galatanu, Bellachhab et Cozma, à paraître) :
 - (3) Tariq Ramadan : *Alors de deux choses l'une : ou* je suis le partenaire du propos, *ou* je suis l'étranger qui parle de l'extérieur.

Les deux critères définis ci-dessus expliquent que la majorité des énoncés relevant de cette première classe possède une valeur illocutoire directive : la visée perlocutoire « canonique » (ou but illocutoire) de ces actes de langage est en effet d'*amener I à réaliser une action future* (contenu propositionnel de l'acte de langage), même si le caractère directif de l'acte de langage est plus ou moins

« brutal » ou explicite, suivant la forme linguistique employée (Anquetil 2013b). Néanmoins, l'acte de langage n'étant que l'instrument pour satisfaire la visée perlocutoire du locuteur, ce dernier peut aussi recourir à d'autres actes de langage, constatifs, exprimant le désir ou la volonté (valeurs modales présentes dans la configuration modale des actes performatifs coercitifs), dont la visée perlocutoire, bien que « non canonique », consiste aussi à exercer une force pour contraindre quelqu'un. C'est le cas, par exemple, de l'énoncé (4) :

- (4) Tariq Ramadan : *je n'ai pas envie que* vous m'acceptiez, j'ai envie de vous déranger (« to bother you »), afin de montrer que le débat critique peut s'ouvrir lorsque la présence d'autrui interpelle.

Les questions, parce qu'elles sont des interventions initiatives qui imposent à l'interlocuteur de ré-agir (Mæschler 1985 : 94), peuvent aussi constituer une intrusion sur le « territoire » de I, dans l'intimité de I. L'énoncé (5) illustre ce cas de figure :

- (5) François Briand : Je me bornerai à vous poser une seule question, à laquelle vous n'accepterez peut-être pas de répondre : *certaines des femmes de votre famille ou de votre entourage portent-elles le voile intégral ?*

Quelle que soit leur valeur illocutoire, les actes de langage qui constituent cette première classe affectent une zone bien déterminée des faces de l'interlocuteur : il s'agit de la face négative, appelée aussi « territoire » de l'interlocuteur. En d'autres termes, la visée perlocutoire (ou action future A de I), manifestée dans le contenu propositionnel de l'acte de langage, constitue une menace du territoire de I. L'injonction à la réponse constitue également, tout au moins dans ce type de débat / audition, une menace de l'image publique du destinataire (face positive), de même que les présupposés des contenus propositionnels de (4) et (5).

Pour ce qui est de la répartition des interventions des intervenants, on peut noter que ces actes de langage émanent à plus de 57 % de Tariq Ramadan (189 mots). Cette proportion n'est pas surprenante, car s'il est auditionné, c'est précisément parce que l'on attend de lui une expertise : celle-ci impose donc au locuteur la réalisation d'actes directifs ou du moins didactiques, dont la visée perlocutoire est une action future A de I.

2.2. Les actes de langage qui expriment le mépris, la haine, l'indifférence, qui font « perdre la face publique » et provoquent un « mal-être »

Les énoncés supports que nous avons répertoriés comme relevant de la deuxième classe représentent une proportion de 19,5 % des énoncés générateurs de violence

verbale, soit 376 mots sur 1936. Il ne s'agit pas d'injures ou d'insultes telles qu'on les conçoit traditionnellement, c'est-à-dire contenues intrinsèquement dans une unité lexicale déterminée (Ex : *Espèce d'idiot !*). Dans un discours parlementaire, la « courtoisie démocratique » – courtoisie qui ne vise en réalité qu'à préserver la face positive du locuteur – s'impose. Les injures et insultes répertoriées résultent donc plutôt d'un processus de qualification dépréciatif portant atteinte à l'honneur, ou à la dignité de l'interlocuteur, et pouvant être ressenti comme offensant. Dans ce cas, c'est la face positive de l'interlocuteur qui est menacée. Deux types d'actes de langage permettent la mise en œuvre de ce processus de (dis)qualification :

- Les actes constatifs à contenu expressif, se rapportant à l'état psychologique du locuteur ;
- Les actes constatifs assertant la dévalorisation de l'interlocuteur.

2.2.1. Les actes constatifs à contenu expressif, se rapportant à l'état psychologique du locuteur

Les actes expressifs qui relèvent de cette deuxième classe répondent à deux conditions spécifiques :

- L'état psychologique exprimé est le mépris de L vis-à-vis de I.
- Le contenu propositionnel exprimé correspond à la dépréciation d'une qualité inhérente à I, laquelle représente l'une des conditions de raisonnabilité et fait partie de la configuration modale de l'acte concerné.

Ils sont réalisés à l'aide de structures attributives censées qualifier le discours, l'intervention ou l'art oratoire de l'interlocuteur, et manifestant le mépris de L vis-à-vis de I comme (6) et (7) :

- (6) Jean Glavany : Je confirme que *je considère cette audition comme superflue et inutile.*
- (7) André Gerin : (...) même si *vous êtes une personnalité controversée.*

ou de formes déclaratives qui manifestent explicitement le mépris / l'aversion de L vis-à-vis de I, comme (8) :

- (8) Danièle Hoffman-Rispal : *J'étais opposée moi aussi à ce que vous soyez invité.*

2.2.2. Les actes constatifs assertant la dévalorisation de l'interlocuteur

Les actes constatifs assertant la dévalorisation de I constituent des insultes ou des injures par dérivation illocutoire. Lorsqu'ils prennent cette valeur illocutoire, ils répondent à deux conditions spécifiques :

- L'état psychologique exprimé est le mépris de L vis-à-vis de I, présenté comme partagé ;
- Le contenu propositionnel exprimé est un fait ou événement discréditant ou disqualifiant I.

Ces actes de langage s'illustrent dans des énoncés tels que (9) et (10) :

- (9) Jean Glavany : *votre crédibilité a reculé partout en France et en Europe. Il y a de moins en moins de gens pour vous accorder le moindre crédit intellectuel que ce soit.*
- (10) Danièle Hoffman-Rispal : *Mais lorsque je vois une gamine qui n'est même pas formée sous un voile intégral, (...) je me dis que vous, le Conseil français du culte musulman (CFCM) et d'autres avez échoué dans cette pédagogie. D'ailleurs, si vous aviez réussi, cette mission n'aurait pas lieu d'être.*

Il est intéressant de noter que les actes de langage de cette deuxième classe sont réalisés, pour la plupart, par les détracteurs de Tariq Ramadan : 308 mots sur 376, soit plus de 82 %.

2.3. Classe 3 : les actes de langage qui remettent en cause l'honnêteté, la sincérité, la pertinence, la bonne foi, le bon sens de l'autre

Les actes de langage de la classe 3 sont majoritaires dans notre corpus. Ils représentent 827 mots sur 1936, soit environ 43 % des énoncés générateurs de violence verbale. Ce sont par nature des actes métacommunicatifs qui entretiennent un lien avec l'énonciation antérieure. Par conséquent,

1. l'état psychologique exprimé correspond donc au scepticisme de L vis-à-vis des propos de I ;
2. le contenu propositionnel exprimé correspond au propos énonciatif mis en cause.

La violence qu'ils exercent affecte aussi bien la face positive de I (en tant qu'orateur), que son territoire « discursif » : la visée perlocutoire du locuteur est, en

effet, de neutraliser les développements discursifs de l'interlocuteur. Ces actes de langage sont réalisés à l'aide de formes déclaratives ou de structures interrogatives faisant référence à l'énonciation antérieure de I, comme (11) et (12) :

- (11) Chantal Robin-Rodrigo : *À aucun moment, Monsieur Ramadan, vous n'avez évoqué les pressions dont ces femmes peuvent faire l'objet. Pourquoi ?*
- (12) Pascale Crozon : *Enfin, comment pouvez-vous vous dire laïque, alors que vous affirmiez, en octobre 2000, au forum des jeunes musulmans à Budapest que les droits de l'homme n'ont aucun rapport avec l'islam, qu'ils sont une création occidentale qui ne peut être acceptée ?*

Il peut aussi s'agir de questions rhétoriques (qui ont une orientation discursive axiologique négative) telles que (13) ou d'expressions figées telles que *à vous entendre, ne vous en déplaît, etc.*, comme dans (14) et (15) :

- (13) Jacques Myard : *C'est pour le moins paradoxal : comment voulez-vous que cette pédagogie soit entendue par ceux dont le dogme est précisément de voiler la femme ?*
- (14) Lionel Luca : *À vous entendre, les femmes qui portent le voile intégral le font librement et par souci de purification.*
- (15) Tariq Ramadan : *Dans mes écrits, dans mes conférences – les Renseignements généraux (RG) vous confirmeront que je jouis encore, ne vous en déplaît, d'une certaine crédibilité.*

Là encore, notre étude montre que ces actes de langage sont majoritairement réalisés par les détracteurs de Tariq Ramadan : 78 % et 651 mots sur 827. Cette proportion nous incite à nous interroger sur les valeurs mobilisées par les participants pour comprendre l'origine de cette violence verbale.

3. Les valeurs mobilisées par les participants

Pour saisir les valeurs mobilisées par les différents participants de l'échange verbal, nous avons comptabilisé les différentes unités lexicales employées et les avons regroupées par réseau lexical. La recherche de réseaux lexicaux permet de mesurer la proportion d'unités lexicales renvoyant à une même thématique dans le discours, et ainsi d'identifier des points de convergence et de divergence entre les choix argumentatifs de Tariq Ramadan et ceux de ses détracteurs. Tous les réseaux lexicaux qui ont surgi de l'analyse sont commentés ici.

Ce qui ressort, en premier lieu, c'est que les références aux traditions religieuses sont, sans commune mesure, plus présentes dans le discours de Tariq Ramadan. Cet écart est d'ailleurs légitime : si les membres de la mission d'information ont sollicité son expertise, c'est précisément pour sa connaissance approfondie de l'Islam. On peut néanmoins supposer que c'est aussi paradoxalement ces références à l'Islam dans le discours de Tariq Ramadan qui génèrent les processus de violence verbale chez ses détracteurs (cf. tableau n°1) :

Tableau n°1. Proportion d'unités lexicales relevant du réseau « religion et tradition culturelle » dans les interventions de Tariq Ramadan et de ses détracteurs

	Tariq Ramadan	Détracteurs
Burqa	15	2
Islam	24	12
Islamique	7	1
Tradition	16	3
Tradition musulmane	3	0
Traditions Sunnites et chiites	1	0
Tradition salafie	2	0
Tradition juive et chrétienne	1	0
Pluralisme religieux	1	0
Religieux/se/ses	6	4
Religion	4	1
Converti	2	1
Foi	1	0
Purification (intérieure)	1	1
Identitaire	1	0
Identité	1	1
Culturalise/er/ez	3	0
Autorité	28	3
Textes	8	0
Interprétation	14	0
Dogme	0	1
Dogmatique	3	0
Réseau lexical : religion et tradition culturelle	142	30

Si la prégnance de références liées à la religion suscite autant d'émotions / de réactions, c'est que la question du port du voile intégral suscite bien des débats,

notamment autour du droit des femmes et des valeurs de la République. On observe d'ailleurs que les « valeurs républicaines » et les « droits des femmes » sont deux champs lexicaux qui investissent aussi bien les discours de Tariq Ramadan que de ses détracteurs. Cette équivalence ne signifie pas pour autant que ces questions font consensus. On remarque notamment dans le tableau n°2 que Tariq Ramadan évoque la question du droit des femmes en des termes axiologiquement positifs, comme le *statut*, la *liberté*, l'*émancipation*, l'*égalité*, la *cause*, contrairement à ses détracteurs qui emploient des termes axiologiquement négatifs, comme l'*asservissement*, l'*atteinte aux droits des femmes*, et l'*inégalité* :

Tableau n°2. Proportion d'unités lexicales relevant du réseau « droit et liberté des femmes » dans les interventions de Tariq Ramadan et de ses détracteurs

	Tariq Ramadan	Détracteurs
Femmes	19	18
Statut des femmes	1	0
Droit des femmes	1	4
Liberté des femmes	1	0
Égalité des droits hommes-femmes	1	1
Égalité entre hommes et femmes	0	1
Émancipation (des femmes)	3	0
Cause des femmes	1	0
Asservissement des femmes	0	1
Formes d'asservissement	0	1
Atteinte aux droits des femmes	0	1
Inégalité des sexes	0	1
Inégalité	0	2
Réseau lexical : droit et liberté des femmes	27	30

Ces choix sémantiques révèlent que, si Tariq Ramadan n'évince pas la question de l'émancipation des femmes, il ne veut pas que la *burqa* soit le symbole de l'asservissement des femmes, le risque étant selon lui de stigmatiser la communauté musulmane. Le tableau n°3 révèle d'ailleurs que le discours de Tariq Ramadan souligne davantage ce risque de dérive suscité par le débat sur le port du voile intégral :

Tableau n°3. Proportion d'unités lexicales relevant du réseau « stigmatisation » dans les interventions de Tariq Ramadan et de ses détracteurs

	Tariq Ramadan	Détracteurs
Discriminer	1	0
Discriminatoire	3	0
Ghettoïsation sociale	1	0
Stigmatisation	4	0
Stigmatisante	1	0
Stigmatisé/es/er	3	2
Réseau lexical : stigmatisation	13	2

D'ailleurs, si Tariq Ramadan évoque plus souvent la question du fondamentalisme religieux (cf. tableau n°4), c'est sans doute parce qu'il est dans une position défensive vis-à-vis de cette question :

Tableau n°4. Proportion d'unités lexicales relevant du réseau « intégrisme » dans les interventions de Tariq Ramadan et de ses détracteurs

	Tariq Ramadan	Détracteurs
Islam fondamentaliste	1	0
Positions fondamentalistes	0	1
Communautarisme	0	1
Emprise du fondamentalisme	0	1
Dérives intégristes	0	1
Radicalisme	1	1
Attitude communautariste	0	1
Fondamentaliste	2	1
Extrême	2	0
Pressions communautaires	1	0
Pressions	6	2
Réseau lexical : intégrisme	13	9

La question des valeurs républicaines semble aussi faire l'objet d'un débat d'ordre sémantique : Tariq Ramadan associe à ces principes républicains le *droit de travailler* et l'*intégration*, tandis que ses détracteurs font appel à des notions moins précises comme la *tradition*, les *valeurs*, les *principes*, la *République* :

Tableau n°5. Proportion d'unités lexicales relevant du réseau « valeurs républicaines » dans les interventions de Tariq Ramadan et de ses détracteurs

	Tariq Ramadan	Détracteurs
Tradition républicaine	0	1
Valeurs républicaines	0	2
Cadre républicain (et laïque)	1	0
Principes républicains	0	1
Principes structurants de notre société	0	1
Respectueux de la République	0	1
Tradition pluraliste	0	1
Vivre-ensemble	1	2
Valeurs d'ouverture	1	0
Intégration	3	0
Droit de travailler	1	0
Dignité	1	1
Liberté	5	5
Liberté de conscience	3	1
Liberté de culte	2	2
Liberté d'expression	0	1
Laïcité	1	3
Laïque	1	1
Droits de l'homme	3	2
Égalité	1	2
Égalitaire	3	0
Norme	2	2
Réseau lexical : valeurs républicaines	29	29

En conclusion, cette étude sur les valeurs mobilisées dans le débat sur le port du voile intégral confirme le postulat théorique selon lequel la violence verbale est issue d'un processus de construction/déconstruction identitaire. Ce processus met en scène des actes de langage de diverses valeurs illocutoires, mais qui ont en commun de faire « perdre la face » par l'affirmation de valeurs contraires à l'identité d'autrui, par la requête d'actions affectant la dignité ou la liberté d'autrui, ou encore par la négation de valeurs constitutives de son identité. Cette superposition d'actes illocutoires forme le terreau de la violence verbale. Elle converge avec la mise en réseau d'unités lexicales déterminées, lesquelles servent d'arsenal argumentatif aux locuteurs en présence et dont la confrontation n'a d'autre finalité que de neutraliser le pouvoir politique du camp adverse.

Références

- Anquetil, Sophie 2012 : Quand l'indirection se fait offensive. *La force des mots : valeurs et violence verbale dans les interactions verbales, Signes, Discours, Sociétés* 8 [en ligne : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=2677>]
- Anquetil, Sophie 2013a : Quand questionner, c'est réfuter. *La linguistique de la contradiction*. Éd. J. François, P. Larrivée, D. Legallois et F. Neveu. Bruxelles : Peter Lang. 217–233.
- Anquetil, Sophie 2013b : *Représentation et traitement des actes de langage indirects*. Éd. F. Neveu. Domaines linguistiques. Série Formes discursives. Paris : Classiques Garnier.
- Bellachhab, Abdelhadi 2012 : *Représentation sémantico-conceptuelle et réalisation linguistique : l'excuse en classe de FLE au Maroc*. Bruxelles : Peter Lang.
- Bellachhab, Abdelhadi et Olga Galatanu 2012 : La violence verbale : représentation sémantique et mécanismes discursifs. *Signes, Discours et Sociétés* 9 [en ligne : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=29069>].
- Benveniste, Émile 1974 : *Problèmes de linguistique générale* II. Paris : Gallimard.
- Brown, Penelope et Stephen Levinson 1987 : *Politeness : some universals in language use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Galatanu, Olga 1984 : *Actes de langage et didactique des langues étrangères*. Bucuresti : TUB.
- Galatanu, Olga 1988 : *Interprétants sémantiques et interaction verbale*. Bucuresti : TUB.
- Galatanu, Olga 1997 : Pour une analyse confrontative des "holophrases" dans les langues romanes. *LIDIL* 14 : Grenoble. 155–165.
- Galatanu, Olga 2000 : Langue, discours et systèmes de valeurs. *Curiosités linguistiques*. Éd. E. Suomela-Salmi. Turku : Université de Turku. 80–102.
- Galatanu, Olga 2002 : Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et le discours. *Les Valeurs*. Éd. O. Galatanu. Nantes : M.S.H. Ange Guépin. 17–32.
- Galatanu, Olga 2009 : The pragmaticalization process in the area of threatening illocutionary acts : a semantic approach of discourse markers. *Communication, International Conference i-mean (Meaning and interaction)*. University of West of England, Bristol, 23–25 April 2009.
- Galatanu, Olga et Abdelhadi Bellachhab 2010 : Valeurs modales de l'acte « insulter » et contextes culturels : une approche à l'interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles. *Revue de Sémantique et Pragmatique* 28 : 123–150.
- Galatanu, Olga, Abdelhadi Bellachhab et Ana-Maria Cozma (éds.) à paraître : *La sémantique de l'interaction verbale I : les actes et les verbes « remercier » et « reprocher »*. Bruxelles : Peter Lang.
- Goffman, Erving 1973 : *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Minuit.
- Goffman, Erving 1974 : *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Gordon, David et George Lakoff 1973 : Postulats de conversation. *Langages* 30 : 32–56.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 1990, 1992 : *Les Interactions verbales*, I–II. Paris : Armand Colin.
- Moeschler, Jacques 1985 : *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : Hatier.

Récanati, François 1981 : *Les énoncés performatifs*. Paris : Minuit.

Searle, John 1969/1972 : *Les actes de langage*. Trad. H. Pauchard. Paris : Hermann.

Sperber, Dan 1996 : *La contagion des idées*. Paris : Éditions Odile Jacob.

Sperber, Dan et Deirdre Wilson 1986 : *Relevance : Communication and cognition*. Oxford, Blackwell, Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

